

## 1 ÉVALUATION DES PERTES BASÉE SUR LE CLIMAT

Pour le foin, les données transmises par les fermes témoins jusqu'en 2015 ont servi à développer les trois grilles d'évaluation des pertes. Les taux de perte de quantité et de qualité de l'année sont déterminés à partir de ces grilles et des données climatiques provenant du réseau de stations météo.

À partir de 2016, le terme « ferme témoin » est remplacé par « client partenaire » pour s'harmoniser avec la collecte des données de rendements du système collectif.

Pour plus d'information, veuillez consulter le « Document synthèse - Évaluation des pertes pour le foin à l'aide des grilles » disponible dans l'intranet.

## 2 INTRODUCTION À LA CUEILLETTE DE DONNÉES DE RÉCOLTE AUPRÈS DES CLIENTS PARTENAIRES

La cueillette de données de récolte pour le foin auprès de clients partenaires permet d'actualiser les rendements de référence pour les clients assurés à l'option Superficie. Cette cueillette de données est effectuée à partir d'un formulaire complété par les clients. Sur le formulaire, le client indique les données de récolte pour chacune des fauches (jusqu'à 5). Un seul formulaire par client est donc requis. Le formulaire est expédié au client avant la première fauche et ce dernier transmet le formulaire rempli au centre de services après avoir terminé ses récoltes de foin.

Les opérations à réaliser pour la cueillette de données sont :

- a) Obtenir pour chaque station météo la collaboration du nombre de clients partenaires requis selon le fichier transmis par la DIP au mois d'avril;
- b) Valider les modes de récolte du client;
- c) Transmettre le formulaire aux clients partenaires sélectionnés;
- d) Recueillir la déclaration des superficies ensemencées pour les clients partenaires;
- e) Recueillir et saisir les données de récolte pour chaque fauche.

D'autres informations sont également disponibles dans le guide d'utilisation de l'application Gestion des clients partenaires (GPFT).

## 3 CLIENTÈLE VISÉE PAR LA CUEILLETTE DE DONNÉES

### 3.1 Critères de sélection de la clientèle

**(2020-01-17)**

La clientèle potentielle de la cueillette de données de récolte est la suivante :

- a) Producteurs assurés ou non pour le foin avec un IVEG l'année précédente cultivant plus de 5 ha en foin, dont 50 % et plus à l'intérieur du territoire de la même station météo;
- b) Producteurs assurés pour le foin sans IVEG l'année précédente, mais avec un plan MAO possédant plus de 5 ha, dont 50 % et plus à l'intérieur du territoire de la même station météo;
- c) Clients non assurés pour le foin **avec un plan de localisation et des parcelles agricoles** déclarant plus de 5 ha en foin aux programmes AGRI pour l'année d'assurance moins deux.

Les clients des groupes a et b sont d'abord priorisés par la DASREC lors du tirage aléatoire. Si le nombre de clients partenaires requis ne peut être atteint grâce à la première liste, le groupe C est utilisé (voir point 3.4).

À partir de 2017, les clients ayant refusé d'être clients partenaires l'année précédente seront exclus des trois groupes ci-dessus lors du premier tirage aléatoire. Toutefois, ils pourront

être contactés si le nombre de clients requis n'est toujours pas atteint après avoir contacté tous les clients des trois groupes.

### 3.2 Sélection par la Direction de l'assurance récolte

La Direction de l'assurance récolte (DASREC) procède à la sélection des clients partenaires de façon aléatoire. Chaque année, la DIP transmet un fichier aux centres de services indiquant le nombre de clients partenaires requis par station météo. Les résultats de cette sélection aléatoire se retrouvent dans le panorama Sélection des clients partenaires de GPFT pour l'année en cours.

### 3.3 Choix de la clientèle à contacter

Dans la liste des clients présents dans GPFT, apparaît la sélection aléatoire de la DASREC répondant aux critères de sélection du point 3.1

Pour chacune des stations météo de la liste, à la colonne « Ordre aléatoire », apparaît l'ordre dans lequel la collaboration des clients doit être demandée. Lorsqu'un ou plusieurs d'entre eux ne peuvent collaborer, contacter le suivant sur la liste et ainsi de suite jusqu'à l'atteinte du nombre de clients partenaires requis.

Les clients partenaires de l'an dernier dont la collaboration passée n'a pas été adéquate ne doivent pas être retenus.

### 3.4 Listes additionnelles

Lorsque le nombre de clients partenaires ne peut être atteint à partir de la liste présente dans GPFT, veuillez aviser le responsable Foin à la direction de l'intégration des programmes. Une liste additionnelle de clients sera alors ajoutée au panorama Sélection des clients partenaires de GPFT pour les stations météo concernées.

### 3.5 Partage des responsabilités pour les stations météo dans plus d'un centre de services

Pour les stations météo dont le territoire se retrouve dans plus d'un centre de services, les orientations concernant le partage des responsabilités pour les dossiers des clients partenaires sont les suivantes :

- a) Le centre de services responsable d'un territoire de station météo est celui où est située la station météo;
- b) Le centre de services client est celui responsable du dossier du client à La Financière agricole;
- c) Lorsque pour un même producteur le centre de services responsable et le centre de services client ne sont pas les mêmes, le centre de services responsable demande au centre de services client de communiquer avec le producteur dont la collaboration comme client partenaire est requise;
- d) Lorsque le centre de services client a contacté le producteur, il transmet la réponse de ce dernier au centre de services responsable;
- e) Le centre de services client réalise les activités relatives aux clients partenaires, soit les contacts avec les producteurs qui ont accepté d'être client partenaire, l'envoi du formulaire, la déclaration des superficies et la saisie des données de récolte.

L'application GPFT permet de filtrer les informations de la liste par centre de services client (C. S. client) et par centre de services responsable (C. S. responsable).

## 4 SÉLECTION DES CLIENTS PARTENAIRES JUSQU'À L'ENVOI DES FORMULAIRES

### 4.1 Contact téléphonique pour la sélection des clients partenaires et saisie ou validation des informations

Voir dans Formation à la tâche la rubrique Sélectionner et mettre à jour les clients partenaires.

#### 4.1.1 Procéder à la sélection des clients partenaires dans l'application GPFT

Accéder à la liste des clients partenaires potentiels dans le panorama Sélection des clients partenaires de GPFT et communiquer avec eux selon l'ordre prévu au point 3.3 de la présente section.

Lors des appels pour la sélection des clients partenaires, il est important d'expliquer aux producteurs ciblés que leur participation permet :

- a) L'actualisation des paramètres des grilles servant à l'évaluation des pertes dans le foin;
- b) L'actualisation des rendements de référence offerts à l'option Superficie.

Afin que l'information colligée auprès des clients partenaires puisse être utilisée, il est important que les producteurs fournissent l'information complète pour toutes les fauches.

Exclure de la sélection des clients partenaires ceux qui ont une proportion importante de leur récolte de fourrage entreposée dans un silo hermétique.

#### 4.1.2 Acceptation ou refus de la clientèle

Inscrire l'acceptation ou le refus de participation ainsi que tout commentaire pertinent dans le panorama Sélection des clients partenaires de GPFT. Voir la section « Sélectionner les clients partenaires » du guide d'utilisation GPFT. Les commentaires de l'année précédente sont reconduits. Selon la nature des commentaires des années précédentes, juger de la pertinence de rappeler ou non les producteurs concernés.

Voir dans Formation à la tâche la rubrique Sélectionner et mettre à jour les clients partenaires.

#### 4.1.3 Saisir ou valider dans IVEG les renseignements requis

La saisie des renseignements dans IVEG doit se faire pour tous les clients qui ont accepté d'être clients partenaires. Elle n'est pas requise avant l'envoi du formulaire et peut se faire lors de l'opération de déclaration des superficies ensemencées. Pour les producteurs qui acceptent d'être clients partenaires :

- a) accéder à l'application SCLIENT sous « Suivi documents » sous l'opération « Client partenaire »;
- b) cliquer sur le crochet vert pour rafraîchir les données correspondantes à votre sélection;
- c) passer à la saisie ou la validation des informations dans IVEG pour les champs en foin.

Pour l'ensemble des champs de foin et de céréales grainées du client partenaire, s'assurer de la validité de la production identifiée dans IVEG (codes de culture SD, FSU ou FOC lorsque le client est assuré foin sur base superficie).

À partir de 2016, les renseignements sur la composition botanique, l'année de la 1<sup>re</sup> récolte et le nombre de fauches prévues ne sont plus requis.

Pour les champs de foin ou parties de champs détruits par le gel hivernal, saisir dans IVEG le défaut cultural Gel pour le champ ou la partie de champ concerné.

Pour les situations suivantes, se référer au guide IVEG Pour les champs de foin détruits par le gel et ressemés dans une autre culture (70 % et plus de plants détruits);

- a) Pour les champs de foin détruits en partie par le gel;
- b) Pour les champs de foin détruits par le gel et ressemés en semis direct;
- c) Pour les semis directs;
- d) Pour les champs de céréales grainées et les champs de foin de céréales grainées (FOC).

#### 4.1.4 Saisir ou valider les modes de récolte dans GPFT

Saisir ou valider les informations sur les modes de récolte dans GPFT au panorama Saisie des modes de récolte. Ces informations concernent les modèles de presses et les silos du client partenaire. Il faut accéder à ce panorama pour une nouvelle année afin que les informations soient sauvegardées et apparaissent sur le formulaire de données de récolte.

À partir de 2016, le poids des petites balles rectangulaires est égal au poids moyen provincial des balles rectangulaires des fermes témoins de 1997 à 2015, soit 16,69 kg.

Mesures de sécurité : aviser les clients partenaires des mesures de sécurité à prendre lors de la prise de mesures à cause de la production de gaz de fermentation. Voir le guide « La sécurité et la conservation des fourrages » à l'annexe 5.

#### 4.1.5 Mettre fin au contact téléphonique

Avant de mettre fin au contact téléphonique :

- a) Mentionner au client partenaire qu'il recevra sous peu le formulaire Données de récolte (voir le point 6 de la présente section);
- b) Remercier le client d'avoir accepté d'être client partenaire.

### 4.2 Impression du formulaire Données de récolte

Le panorama Impression des formulaires de récolte permet de créer les formulaires Données de récolte ainsi que la lettre d'accompagnement et le guide. La lettre et le guide sont imprimés sur une seule page recto-verso. Ces documents sont produits pour être expédiés dans une enveloppe à fenêtre. Il est possible d'imprimer les formulaires, soit par centre de services, par territoire d'expertise ou par numéro de client :

- Accéder au panorama Impression des formulaires;
- Demander l'impression des formulaires;
- Accéder à GEDO (Gérer l'envoi des documents) pour lancer l'impression ou non, selon le cas.

Voir dans Formation à la tâche la rubrique Imprimer les documents pour les clients partenaires.

### 4.3 Expédition des documents

Une fois les documents imprimés, l'expédition des documents est faite par les centres de services. Les documents suivants doivent être inclus lors de l'envoi :

- Lettre d'accompagnement « Cueillette de vos données de récolte foin » (Annexe 6);
- Le guide pour remplir le formulaire (Annexe 7);
- Le formulaire de récolte foin (Annexe 8);
- Une enveloppe de retour.

Voir dans Formation à la tâche la rubrique Effectuer l'envoi des formulaires de récolte pour les clients partenaires

#### 4.4 Clientèle anglophone

La clientèle anglophone recevra la documentation en anglais sous forme de copie de courtoisie.

Lorsque les formulaires de récolte sont imprimés, la version anglaise s'imprimera automatiquement pour les clients partenaires anglophones en deux copies. La lettre d'expédition et le guide s'imprimeront également en deux copies recto-verso.

Les documents doivent être expédiés dans les deux langues à la clientèle anglophone.

## 5 COLLECTE ET SAISIE DES DONNÉES

### 5.1 Informations générales sur la saisie des données de récolte

Lorsque le client transmet son formulaire aux centres de services, les données doivent être saisies au panorama « Saisies des données globales de récolte ». Saisir chacune des fauches dans le panorama approprié en sélectionnant le numéro de fauche correspondant.

La compilation doit inclure l'ensemble de la récolte des champs d'espèces fourragères de graminées et de légumineuses annuelles et vivaces.

La compilation doit exclure les récoltes provenant de :

- Foin de céréales;
- Maïs fourrager;
- Sorgho;
- Refus de pâturage;
- Toute récolte de foin non entreposée (paissance mécanique);
- Toute récolte de foin provenant d'un champ ayant subi des risques circonscrits ou des dommages par la sauvagine.

Tous les détails de la saisie sont contenus dans le « Guide d'utilisation de GPFT ». Voir également dans Formation à la tâche la rubrique Saisir les données des clients partenaires.

### 5.2 5.2 Panorama de saisie Données de récolte par fauche

#### 5.2.1 Utilisation du panorama

Ce panorama permet la saisie des informations de récolte globale provenant du formulaire Données de récolte pour chaque fauche complétée ainsi que les récoltes d'ensilage pour tous les types de silos (sauf hermétiques).

#### 5.2.2 Bouton « valider »

Utiliser le bouton « valider » pendant la saisie afin de vérifier si des erreurs sévères doivent être corrigées pour permettre l'enregistrement final du panorama. Les erreurs sévères empêchant la validation ne seront plus affichées automatiquement pendant la saisie des données. Il faut donc utiliser le bouton « valider » en cours de saisie pour s'assurer d'être capable de procéder à l'enregistrement des données à la fin de la saisie du panorama.

Le bouton « valider » listera également les avertissements du panorama qui représentent les erreurs non sévères et les anomalies détectées qui n'empêchent pas l'enregistrement, mais qui pourront être corrigées directement pendant la saisie. Sinon, ces avertissements se retrouveront sur la liste des erreurs et des anomalies produites par le panorama Valider saisie des formulaires.

#### 5.2.3 Bouton « enregistrer »

Utiliser le bouton « enregistrer » afin d'enregistrer au système les données de récolte saisies au panorama Données de récolte par fauche.

L'enregistrement de ce panorama :

- a) Effectuera les calculs suivants, si aucune erreur sévère n'est détectée ou après correction de celles-ci :
  - ✓ Le total pour la section A – Récolte globale;
  - ✓ Le poids de prélèvement pour la fauche et le poids d'ensilage pour la section B – Récolte totale d'ensilage pour les silos-tours (non hermétiques);
  - ✓ Le poids total d'ensilage pour la section C – Récolte totale d'ensilage pour les silos boudins, fosses et meules.
- b) Indiquera « Saisi » dans la section « Suivi formulaire » du panorama Sélection des clients partenaires pour la fauche enregistrée.

### 5.3 Validation des données recueillies à l'aide des formulaires de récolte

#### 5.3.1 Informations générales sur la validation

La validation des données de récolte doit être effectuée après la cueillette des données de la récolte de chacune des fauches. Cette intervention rapide permet de détecter les erreurs et anomalies de la collecte des données et de communiquer avec les clients partenaires peu de temps après la réception des formulaires afin d'avoir des explications, le cas échéant. La validation des données de chacune des fauches est effectuée dans GPFT dans les panoramas décrits dans les quatre points suivants.

#### 5.3.2 Panorama Valider saisie des formulaires

Ce panorama permet la production de la liste des erreurs et de la liste des anomalies.

#### 5.3.3 Panorama Justifier les anomalies

Ce panorama permet d'inscrire une justification d'anomalie, s'il y a lieu.

Les contacts auprès des clients partenaires pour régulariser les erreurs et les anomalies peuvent être inscrits dans la section Commentaire (date de l'appel, initiales ainsi que l'information relative à l'appel) du formulaire Données de récolte. Les corrections effectuées peuvent être inscrites en rouge sur le formulaire de récolte, et cela, sans altérer la déclaration initiale du producteur.

## 6 BILAN DE RÉCOLTE

Une fois les données de récoltes saisies, les centres de services peuvent expédier un bilan des quantités globales récoltées par fauche (kg) ainsi qu'un rendement global à l'hectare (kg/ha) aux clients partenaires.

Le panorama Bilan de récolte foin de l'application (GPFT) permet de produire le bilan. Une lettre de remerciement est également produite automatiquement lorsqu'un bilan est demandé.

## 7 SUIVI DE L'OPÉRATION

### 7.1 Rappel téléphonique

Pour répondre aux questions et s'assurer de la bonne collaboration de la clientèle, un rappel téléphonique doit être fait à la suite de la première fauche. Pour supporter ce suivi, le suivi CLPAS1 est ajouté au début du mois de juillet sous l'onglet Opération de l'application SCLIENT (voir le Calendrier des opérations).

### 7.2 Entrepôt de données

L'opération de la collecte de données de récolte peut être suivie à l'aide du panorama Programmes ASRA/ASREC/Assurance récolte/Clients partenaires/Suivi de la sélection de l'Entrepôt de données.